



Communiqué de presse
19 décembre 2024

Cyclone tropical Chido

CCR estime le coût entre 650 M€ et 800 M€ pour le régime Cat Nat

Le département français de Mayotte a été frappé par un cyclone majeur le samedi 14 décembre 2024. Le passage de Chido a été dévastateur, tant en termes de nombre de victimes que de dommages aux biens. L'archipel n'avait pas connu un cyclone d'une telle force depuis 1934.

CCR (Caisse centrale de réassurance) estime que le coût des événements pris en charge dans le cadre du régime Cat Nat s'élève entre 650 M€ et 800 M€ pour le marché de l'assurance, soit environ 10 000 sinistres habitations et professionnels assurés, dans un contexte où le taux de couverture d'assurance multirisques habitation (MRH) à Mayotte est de 6%. Au moins 50 % du montant de ce coût estimé seront pris en charge directement par CCR dans le cadre du régime Cat Nat français.

Il est rappelé que le régime Cat Nat permet aux assureurs de bénéficier des couvertures de CCR contre les catastrophes naturelles, avec la garantie illimitée de l'Etat.

Ce chiffrage est issu des capacités de modélisation de CCR. Le coût estimé prend en compte les données dont nous disposons à ce jour. Il pourra être réévalué progressivement en fonction de l'actualisation des données.

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'Etat et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – charles.vandenboogaerde@elabe.fr – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – irene.dedeyan@elabe.fr – 06 74 61 38 76

